

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail continu (art. 24 LTr)

- EM Microelectronic-Marin SA, 2074 Marin
division microélectronique
175 ho ou f
21 janvier 2001 au 24 janvier 2004 (renouvellement)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Travail de nuit

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, LTr)

- Donzé-Baume SA, 2345 Les Breuleux
tournage et fraisage CNC
24 ho ou f
9 juillet 2001 au 10 juillet 2004 (renouvellement/modification)
- CIE centre d'impression Edipresse Lausanne SA, 1030 Bussigny-près-Lausanne
copies sur plaques offset, impression et expédition des quotidiens „24 Heures“, „Le Matin“ et „Le Temps“
120 ho ou f
13 mai 2001 au 15 mai 2004 (renouvellement/modification)
- Medtronic Europe SA, 1131 Tolochenaz
salle blanche
175 ho, 125 f
30 avril 2001 au 4 mai 2002

- Airnet, Jemada Import SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
nettoyage industriel de ventilation pour restaurants, hôtels, hôpitaux, EMS,
écoles et autres entreprises établies sur tout le territoire suisse
4 ho
18 février 2001 au 21 février 2004
- Kummer Frères SA Fabrique de machines, 2720 Tramelan
Usine 7
2 ho
6 mai 2001 au 11 mai 2002
- Cardintell Exploitation SA, 2000 Neuchâtel
lignes d'assemblage „carte contact“, „carte sans contact“ et „carte à gratter“
6 ho ou f
25 juin 2001 au 26 juin 2004 (renouvellement/modification)
- Optigal SA, 1010 Lausanne
transformation de volaille à Courtepin
291 ho, 75 f
8 avril 2001 au 13 avril 2002 (renouvellement)
- Bossy Céréales SA, 1774 Cousset
service des machines de meunerie et emballage – extrusion, floconnerie et
emballage
18 ho
5 mars 2001 au 6 mars 2004 (modification)

Travail du dimanche

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- CIE centre d'impression Edipresse Lausanne SA, 1030 Bussigny-près-Lausanne
copies sur plaques offset, impression et expédition des quotidiens „24 Heures“, „Le Matin“ et „Le Temps“
120 ho ou f
13 mai 2001 au 15 mai 2004 (renouvellement/modification)
- Kummer Frères SA Fabrique de machines, 2720 Tramelan
Usine 7
2 ho
6 mai 2001 au 11 mai 2002
- Optigal SA, 1010 Lausanne
transformation de volaille à Courtepin
20 ho
8 avril 2001 au 13 avril 2002 (renouvellement)

- Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont
maintenance des outils de production
2 ho
3 juin 2001 au 8 juin 2002

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

3 juillet 2001

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.07.2001
Date	
Data	
Seite	2822-2824
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 497

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.